



Les Producteurs d'oeufs  
d'incubation du Canada

RAPPORT ANNUEL  
**2015**



**Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada**

21, rue Florence

Ottawa (Ontario)

K2P 0W6

Tél : (613) 232-3023

Télécopieur : (613) 232-5241

Courriel : [info@chep-poic.ca](mailto:info@chep-poic.ca)

Site Web : <http://www.chep-poic.ca>



## Table des matières

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada .....	2
Mission des POIC.....	2
Message du président.....	3
Rapport du directeur exécutif .....	5
Conseil d'administration .....	7
Comité de direction.....	7
Analyse du marché canadien des œufs d'incubation .....	8
Rapport de l'Association canadienne des producteurs d'oeufs d'incubation de poulet à chair.....	12
Rapport du Comité de gestion de la production .....	14
Rapport du Comité aviseur .....	16
Rapport du Comité des finances .....	18
Rapport du Comité de la recherche .....	19
Suppléants.....	21
Gérants des provinces .....	21
Permanents des POIC.....	22
Représentant de l'OMC.....	22

## Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada



En octobre 1983, l'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair (ACPOIPC) a présenté au Conseil national de commercialisation des produits agricoles une proposition visant à créer un plan national de commercialisation assorti des pleins pouvoirs de gestion de l'offre prévus à l'article 23 de la *Loi sur les offices des produits agricoles*. Après des audiences publiques tenues en 1984, le Conseil a recommandé la création d'un tel office et, le 22 décembre 1986, l'Office canadien de commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair (OCCOIPC) a été proclamé office national.

L'OCCOIPC, désormais connu sous l'appellation Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC), comprenait à l'origine trois provinces membres : l'Ontario, le Québec et le Manitoba. Depuis, l'effectif de l'Office s'est élargi avec l'adhésion de l'Alberta en 1987, de la Colombie-Britannique en 1989 et de la Saskatchewan en 2012. Les POIC représentent environ 230 producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair répartis dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec.

### Mission des POIC

*Assurer la croissance et la rentabilité durables de l'industrie des œufs d'incubation de poulet à chair du Canada de façon à accroître son efficacité et sa compétitivité et à garantir à l'industrie canadienne du poulet un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulet à chair de qualité.*



## Message du président

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada



**B**onjour collègues producteurs d'œufs d'incubation. J'espère que 2015 a été propice à votre exploitation et à votre famille et que 2016 continuera à éclairer d'un jour favorable l'industrie des œufs d'incubation du Canada.

Au plan national, le Conseil d'administration des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada s'est attaché à la réalisation de ces espoirs. Voici quelques-uns des domaines sur lesquels nous avons concentré nos énergies au cours de l'année écoulée.

L'influenza aviaire a encore eu un effet sur notre industrie puisque des établissements de production d'œufs d'incubation ont été touchés en Colombie-Britannique en décembre 2014 puis en Ontario au printemps 2015. Grâce au travail des équipes d'intervention provinciales et au soutien apporté sur le terrain par l'ACIA, ainsi qu'à son engagement à indemniser en vertu de la *Loi sur la santé des animaux* ceux qui ont subi des pertes, il a été possible de circonscrire rapidement la maladie. Il nous faut absolument continuer à accorder la plus grande attention à la biosécurité dans nos élevages.

Nous avons consacré énormément de temps à la résolution des conflits tout au long de 2015. Deux de nos membres avaient des opinions divergentes sur les divers aspects de l'allocation et de toutes ses composantes. Nous sommes parvenus à un accord de principe à la fin de l'année pour faire de ce conflit une chose du passé. J'ai espoir qu'un accord final sera signé au début de 2016 pour que nous puissions concentrer nos efforts sur d'autres dossiers.

L'élaboration d'un programme vérifiable de soin des animaux à l'intention des producteurs d'œufs d'incubation de poulet de chair et l'amélioration constante de la qualité des œufs d'incubation que nous expédions aux couvoirs resteront nos priorités. Nous avons consacré beaucoup de temps et de ressources au bien-être des animaux car nous savons tous que le traitement de nos oiseaux est l'une des grandes priorités. Un programme national de soins des animaux sera en place en 2017 pour le secteur des œufs d'incubation.

En mai 2015, l'industrie des œufs d'incubation est parvenue à supprimer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I et s'est adaptée à ce changement. D'autres discussions sont en cours au sujet de l'utilisation des antibiotiques et de la résistance à ces substances. Les œufs d'incubation expédiés aux couvoirs feront l'objet d'une surveillance accrue, et on s'attachera à la propreté des œufs, à la qualité de la coquille et même à l'âge du troupeau. Les relations avec nos couvoirs restent primordiales.

La consommation de poulet a progressé au Canada et les besoins en œufs d'incubation ont de ce fait augmenté. L'Office continuera à s'efforcer de satisfaire la demande et de faire en sorte que tous les producteurs livrent le nombre d'œufs qui leur a été accordé, car c'est sa responsabilité.



Jack Greydanus  
Président

## Message du président

Nous ne perdons pas de vue les accords commerciaux. Le Partenariat transpacifique a de nouveau montré que la gestion de l'offre peut aller de pair avec les industries axées sur le commerce. Cet accord offre également un élément de stabilité au Canada.

Je suis certain que 2016 sera une année passionnante et je suis reconnaissant à l'Office et à son personnel d'avoir travaillé sans relâche. Ensemble, remercions-les de leurs efforts permanents.

Cordialement,



Jack Greydanus  
Président



## Rapport du directeur exécutif

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada



En 2015, le Conseil d'administration des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada a été confronté à des problèmes qui façonneront l'industrie canadienne des œufs d'incubation de poulet à chair pour de nombreuses années.

Après plusieurs années de rencontres, de discussions, d'analyses, de propositions et d'exams du système d'allocation des œufs d'incubation de poulet à chair – dont le mouvement interprovincial, la politique du Pool de location de quota et l'Accord sur les dommages-intérêts – sans parvenir à une solution acceptée, l'Ontario Broiler Hatching Egg & Chick Commission (en juillet) et le Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec (en septembre) ont déposé une plainte auprès du Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC).

Acceptant que la question doive être réglée par tous les membres des POIC, une réunion a eu lieu les 26 et 27 octobre avec les producteurs et les couvoirs de l'Ontario et du Québec, et avec le Conseil d'administration des POIC qui a abouti à un accord de principe accepté par toutes les parties. À la fin de l'année, on était encore en train de finaliser les détails, les deux parties ayant accepté de retirer leur plainte respective auprès du CPAC une fois l'accord définitif signé.

Outre l'examen du système d'allocation, les Alberta Hatching Egg Producers ont indiqué qu'ils ont besoin de plus d'œufs d'incubation de poulet à chair que ce qu'on leur a accordé pour réaliser la production supplémentaire de poulet de leur province découlant de l'entente sur la croissance différentielle du secteur du poulet (l'Ontario sera aussi touché). Une solution provisoire a été proposée, mais d'autres discussions seront nécessaires.

Les douze pays membres du Partenariat transpacifique (PTP) ont annoncé qu'un accord final a été conclu à Atlanta le 5 octobre 2015. Le PTP est le plus important accord de commerce multilatéral jamais conclu qui concerne une zone qui compte plus d'un demi-milliard de personnes et une économie représentant plus de dix mille milliards de dollars. Dans le cadre de cette accord, le Canada offrira un accès supplémentaire au marché de 13,6 millions d'équivalents œufs d'incubation de poulet à chair par an après la période de mise œuvre de 19 ans, ce qui représente une part de 1,87 % du marché intérieur actuel. D'autres répercussions découleront de la prise en compte de l'accès supplémentaire accordé au marché intérieur du poulet.

Au moment de l'accord, l'ancien gouvernement conservateur a annoncé un ensemble de compensations pour contribuer à contrebalancer certains des effets négatifs qu'aura sur le secteur contingenté l'accès accru au marché. Le gouvernement libéral majoritaire récemment élu au Canada procède à un examen et à des consultations avant de prendre une décision sur l'aide relative à l'accord du PTP et la proposition de compensation.



Giuseppe Caminiti  
Directeur exécutif

## Rapport du directeur exécutif

L'industrie avicole du Canada continue à viser son objectif d'éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I dans les élevages et les couvoirs pour les oiseaux de chair commerciaux (poulets et dindons), les pondeuses et les reproducteurs. Depuis le 15 mai 2015, tous les poussions et dindonneaux de reproducteurs-parents ont aussi été inclus dans cette initiative. L'utilisation des antibiotiques reste une question prioritaire au Canada et à l'étranger, tant dans le domaine agricole que dans celui de la médecine humaine.

Tout au long de l'année, le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage a poursuivi son travail d'examen du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons, et a mis un terme à la période de commentaires publics sur l'ébauche de code avant la fin de l'année. Le code final devrait être publié au printemps 2016. Les POIC ont continué à travailler en vue de leur objectif de mettre sur pied un programme de soins des animaux reposant sur les codes définitifs.

Les POIC sont parvenus à respecter les exigences de l'examen technique – Partie 2 du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments de l'Agence canadienne d'inspection des aliments en juillet 2015. Les modifications du PCQOIM<sup>C</sup> ont aussi été approuvées après examen et seront incluses dans les vérifications à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) H5N2 détecté en Colombie-Britannique en décembre 2014 a causé une réduction d'environ 10 % du nombre de troupeaux de producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair de la province, ce qui a entraîné l'autorisation d'importations supplémentaires spéciales pour qu'il soit possible de satisfaire les besoins en œufs d'incubation de poulet à chair. En avril, l'Ontario a aussi été touché par le virus de l'influenza aviaire H5N2 qui a affecté un établissement de reproduction de poulets à chair ainsi que deux établissements de dindons. Selon les lignes directrices de l'OIE, le Canada est jugé indemne d'IAHP depuis le 8 octobre 2015. Le principal message pour les producteurs est de rester vigilants à l'égard des pratiques de biosécurité à la ferme.

Les POIC poursuivent leurs démarches auprès des producteurs de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick en vue d'avoir une industrie unifiée des œufs d'incubation de poulet à chair de tout le Canada à l'avenir.

Cordialement,



Giuseppe Caminiti  
Directeur exécutif





## Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

### Conseil d'administration



De gauche à droite : Jack Greydanus, président; Dean Penner, Manitoba; Gyslain Loyer, deuxième vice-président, Québec; Calvin Breukelman, vice-président, Colombie-Britannique; Christian Trottier, FCC; Dennis Wickersham, Alberta; Henk van Steenberg, Saskatchewan; Dick Ottens, Ontario; Giuseppe Caminiti, Directeur exécutif  
Absent : Ernie Silveri, FCC

### Comité de direction



Jack Greydanus  
président



Calvin Breukelman  
vice-président,  
Colombie-Britannique



Gyslain Loyer  
deuxième vice-président,  
Québec



Giuseppe Caminiti  
Directeur exécutif

# Analyse du marché canadien des œufs d'incubation

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

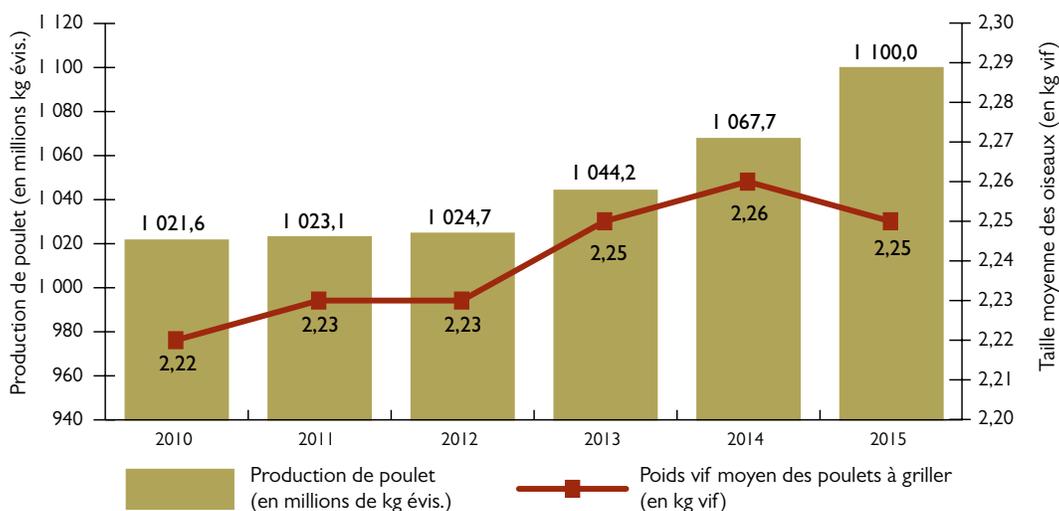


L'industrie canadienne des œufs d'incubation a entamé 2015 au milieu d'une flambée d'influenza aviaire (IA) hautement pathogène qui a touché plusieurs exploitations avicoles de la C.-B. et des É.-U. à partir de décembre 2014; d'autres élevages ont par la suite été affectés par la maladie en Ontario. Au total, l'épidémie d'IA a entraîné la perte de près de 100 000 reproducteurs de poulet à chair dans la seule C.-B., réduisant la production intérieure d'œufs d'incubation de cette province. L'effet de cette flambée d'IA sur la production intérieure d'œufs d'incubation a été suivi de près tout au long de l'année.

La demande régulière et croissante de poulet pendant toute l'année, allant de pair avec l'escalade des prix dans les secteurs des viandes concurrentes, a permis les fortes augmentations des allocations d'œufs d'incubation de poulet de chair qui étaient nécessaires pour satisfaire les besoins de l'industrie du poulet. À la fin de l'année, l'industrie du poulet avait connu une croissance annuelle de 3,0 % – et il faut remonter à 2007 pour trouver une hausse de cette importance – tandis que la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet de chair avait progressé de 2,5 % par rapport à l'année précédente, croissance la plus importante enregistrée d'une année à l'autre depuis 2005.

Les allocations initiales 2015 d'œufs d'incubation de poulet de chair avaient été établies en mars 2014 en tablant sur une production de poulet de 1 078 millions de kilogrammes, qui correspondait à une croissance de 1,0 % par rapport à la production réelle 2014 de poulet de 1 067,7 millions de kilogrammes. En juillet 2014, les prévisions pour la production de poulet 2015 étaient passées à 1 092 millions de kilogrammes et ont à nouveau été augmentées en novembre 2014 à 1 097 millions de kilogrammes; elles sont restées inchangées en mars 2015. En réaction à l'amélioration de la situation du marché en juillet 2015, les allocations finales 2015 d'œufs d'incubation de poulet de chair se fondaient sur une production de poulet de 1 102 millions de kilogrammes, ce qui représente 3,2 % de plus qu'en 2014. Pour finir, la production 2015 de poulet a atteint 1 100,0 millions de kilogrammes et a dépassé de 3,0 % celle de 2014, mais a été inférieure de 2,0 millions de kilogrammes aux prévisions de juillet.

## Production canadienne de poulet et taille moyenne des oiseaux (2010-2015)



Sources : Les Producteurs de poulet du Canada (production de poulet);  
les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (taille moyenne des oiseaux)

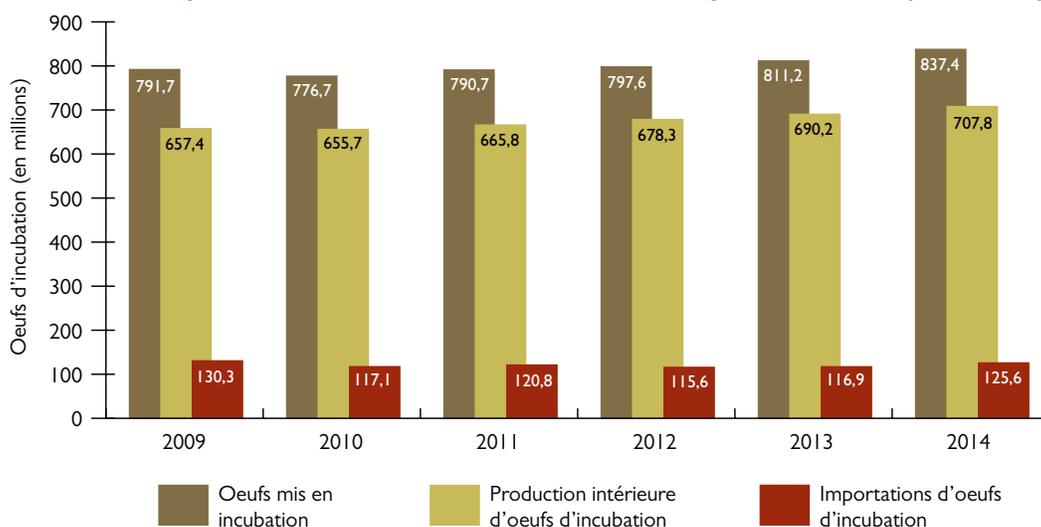
## Analyse du marché canadien des œufs d'incubation

En 2015, les couvoirs canadiens ont mis au total 837,4 millions d'œufs de poulet de chair en incubation, soit 26,2 millions d'œufs (+3,2 %) de plus qu'en 2014. Dans le même temps, la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet de chair s'est élevée à 707,8 millions d'œufs, en hausse de 17,5 millions d'œufs (+2,5 %) par rapport à l'année précédente et a représenté 100,8 % de l'allocation finale 2015 malgré l'effet de la flambée d'IA sur les producteurs d'œufs d'incubation de poulet de la C.-B. et de l'Ontario.

Les importations d'œufs d'incubation de poulet de chair au Canada ont augmenté de 8,7 millions d'œufs (+7,5 %) par rapport à l'année précédente alors que le nombre des poussins destinés à la production de poulets importés au Canada a diminué de plus de 2,3 millions (-12,0 %). De ce fait, les importations 2015 combinées (en équivalents œufs) ont augmenté de près de 5,9 millions d'équivalents œufs (+4,2 %) par rapport à 2014 alors que le nombre total d'œufs d'incubation de poulet de chair exportés a peu augmenté, de 0,2 million d'œufs à peine. On a inclus dans les chiffres d'importation les 5,4 millions d'œufs d'incubation de poulet de chair qui sont entrés au Canada au titre des importations supplémentaires spéciales du fait de la flambée d'IA. Et 0,1 million d'œufs d'incubation de poulet de chair de plus ont été importés sous forme d'importations supplémentaires pendant la dernière semaine de décembre.

La production intérieure d'œufs d'incubation de poulet de chair du Canada a augmenté de 2,5 % en 2015 par rapport à 2014 et la majorité des provinces ont enregistré une hausse de production. Globalement, la production intérieure des six provinces membres a atteint 99,9 % des allocations finales 2015, contre 99,5 % en 2014.

### Statistiques canadiennes des œufs d'incubation de poulet de chair (2010-2015)



Source : POIC, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

### Production d'œufs d'incubation de poulet de chair et importations

La production intérieure d'œufs d'incubation de poulet de chair du Canada a augmenté de 17,5 millions d'œufs (+2,5 %) en 2015. Par province, celle de la Colombie-Britannique a diminué de 0,4 million d'œufs (-0,4 %) du fait de la flambée d'IA alors que le total des importations a augmenté de 4,8 %, d'où une hausse de 1,9 % des œufs mis en incubation au cours de l'année. En Alberta, la production intérieure

## Analyse du marché canadien des œufs d'incubation

a progressé de 5,4 millions d'œufs (+8,2 %), et les importations ont augmenté de 4,9 % et le nombre des œufs mis en incubation de 7,3 %. La production de la Saskatchewan a connu une hausse de plus de 1,8 million d'œufs (+6,9 %) tandis que le total des importations a diminué de 8,1 %; on a ainsi mis en incubation au cours de l'année 1,1 million d'œufs (+3,1 %) de plus. Le Manitoba a vu une baisse de sa production intérieure de plus de 0,6 million d'œufs (-1,9 %) et des importations totales supérieures de 9,7 %, d'où une baisse de 0,2 million (-0,5 %) des œufs mis en incubation. En Ontario, la production a progressé de plus de 3,1 millions d'œufs (+1,5 %) et le total des importations a augmenté de 11,3 %, d'où une mise en incubation de 7,3 millions d'œufs (+3,1 %) de plus. La production du Québec a progressé de plus de 8,7 millions d'œufs (+4,6 %), ses importations totales ont diminué de 2,8 %, d'où une mise en incubation de 8,0 millions d'œufs (+3,4 %) de plus.

**Tableau 1 – Production d'œufs d'incubation de poulet de chair (en 000 d'œufs)**

Année	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
<b>2015</b>	99 018	71 750	28 503	32 911	213 752	199 735	24 375	37 748	<b>707 791</b>
<b>2014</b>	99 421	66 306	26 654	33 548	210 634	191 024	24 681	37 970	<b>690 239</b>
<b>2013</b>	99 203	66 242	27 649	34 350	205 615	184 889	25 248	35 094	<b>678 290</b>
<b>2012</b>	98 541	64 720	29 358	32 364	197 641	180 026	25 355	37 767	<b>665 772</b>
<b>Variation en %</b>									
<b>15/14</b>	(0,4)	8,2	6,9	(1,9)	1,5	4,6	(1,2)	(0,6)	<b>2,5</b>
<b>14/13</b>	0,2	0,1	(3,6)	(2,3)	2,4	3,3	(2,2)	8,2	<b>1,8</b>
<b>13/12</b>	0,7	2,4	(5,8)	6,1	4,0	2,7	(0,4)	(7,1)	<b>1,9</b>

Sources : POIC, AAC

En 2015, le taux d'éclosion a augmenté au Canada pour passer de 82,7 % qu'il était en 2014 à 83,1 %, des gains ayant été enregistrés dans la plupart des provinces. Le poids vif moyen des poulets à griller produits au Canada en 2015 a été de 2,25 kg par oiseau, en légère baisse par rapport à l'année précédente; des gains ont été enregistrés au Manitoba (+ 2,0 %) et en Alberta (+ 0,7 %), et des baisses allant de 0,4 % au Québec à 1,7 % en Saskatchewan.

**Tableau 2 – Facteurs donnés ayant influé sur la production d'œufs d'incubation de poulet de chair**

	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
<b>Taux d'éclosion</b>									
Taux en 2015 (en %)	82,8	80,1	81,6	82,5	85,2	83,2	84,4	77,7	<b>83,1</b>
% de variation 15/14	0,2	0,1	0,8	0,4	1,3	(0,1)	2,3	(2,4)	<b>0,4</b>
<b>Importations totales (combinées)</b>									
(en 000 d'œufs)	31 070	15 360	8 456	8 534	36 609	42 140	2 016	2 335	<b>146 521</b>
% de variation 15/14	4,8	4,9	(8,1)	9,7	11,3	(2,8)	276,0	(10,6)	<b>4,2</b>
<b>Production de poulet</b>									
(en 000 de kg évis.)	159 139	101 336	41 986	46 433	363 875	301 910	37 456	47 905	<b>1 100 040</b>
% de variation 15/14	(1,0)	7,4	1,9	4,1	4,7	2,4	2,7	(0,2)	<b>3,0</b>
<b>Poids moyen des poulets à griller</b>									
(en kg vif par oiseau)	2,15	2,25	2,09	2,01	2,33	2,30	2,25	2,23	<b>2,25</b>
% de variation 15/14	(1,3)	0,7	(1,7)	2,0	0,2	(0,4)	0,4	0,2	<b>(0,1)</b>

Sources : POIC (Taux d'éclosion); AAC (Importations); PPC (Production de poulet)

### Recettes monétaires agricoles et prix payés aux producteurs

En 2015, le total des recettes monétaires agricoles obtenues par les producteurs d'œufs d'incubation de poulet de chair a augmenté de 1,5 % pour s'élever à 289,1 millions de dollars, en hausse par rapport aux 284,7 millions de 2014. Le prix moyen du poussin vendable payé par les couvoirs aux producteurs en 2015 s'est échelonné de 47,77 cents en Ontario à 53,71 cents en Saskatchewan.

**Tableau 3 – Recettes monétaires agricoles et prix aux producteurs**

	Recettes monétaires		Prix moyen des œufs d'incubation	
	2015 en \$ 000	% de variation 15/14	¢ par poussin vendable (moyenne 2015) <sup>1</sup>	% de variation 15/14
<b>Colombie-Britannique</b>	42 773	(1,0)	53,04	(1,1)
<b>Alberta</b>	31 344	7,7	53,66	(0,3)
<b>Saskatchewan</b>	12 461	5,9	53,71	(1,3)
<b>Manitoba</b>	14 202	(3,8)	53,04	(2,2)
<b>Ontario</b>	83 138	0,1	47,77	(1,7)
<b>Québec</b>	80 268	3,6	49,37	(1,2)
<b>Nouvelle-Écosse</b>	9 784	(2,2)	–	–
<b>N-B/IPÉ/T-N</b>	15 166	(1,5)	–	–
<b>CANADA</b>	<b>289 137</b>	<b>1,5</b>	<b>51,77</b>	<b>(1,3)</b>

Sources : POIC (Recettes monétaires); Commissions Provinciales (Prix des œufs d'incubation)

<sup>1</sup> Le prix par poussin vendable est payé par les couvoirs aux producteurs.

### Profil de l'industrie canadien d'œufs d'incubation de poulet de chair

**Tableau 4 – Profil de l'industrie d'œufs d'incubation de poulet de chair en 2015**

	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
<b>No. de producteurs d'œufs d'incubation</b>	53	28	10	24	76	37	12	4	<b>244</b>
<b>No. de couvoirs<sup>1</sup></b>	10	4	2	4	9	5	3	3	<b>40</b>
<b>Taille moyenne des fermes (en 000 d'œufs)<sup>2</sup></b>	1,9	2,6	2,9	1,4	2,8	5,4	2,0	9,4	<b>2,9</b>

Sources : Commissions provinciales, POIC.

<sup>1</sup> Correspond au nombre de couvoirs enregistrés au fédéral mettant en incubation des œufs d'incubation de poulet de chair.

<sup>2</sup> Mesuré en fonction du nombre d'œufs d'incubation de poulet de chair par producteur.



## Rapport de l'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair

Ce rapport marque la fin de mon mandat de président de l'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair (ACPOIPC). Je suis vraiment très fier de tout ce que nous avons accompli et je suis optimiste quant à l'avenir de l'ACPOIPC. J'ai beaucoup aimé travailler avec vous et apprendre à vous connaître individuellement.

L'ACPOIPC se réunit pour permettre à ses membres de prendre une part active aux questions qui concernent l'industrie canadienne des œufs d'incubation : l'allocation, la situation du marché, les importations ainsi que les programmes pour étudiants. L'ACPOIPC travaille en étroite collaboration avec les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) et les tient au courant de ses initiatives.

Les programmes pour étudiants continuent à être très utiles aux producteurs et à leur famille. En 2015, l'ACPOIPC a accordé une bourse de recherche à Aitor Arrazola, étudiant à l'Université de Guelph, pour la poursuite de ses travaux sur « L'effet de régimes alimentaires différents sur les reproducteurs de poulet à chair ». Il présentera les résultats de son étude à l'assemblée générale annuelle des POIC en mars.

Les participants de cette année au Programme pour jeunes agriculteurs, Rachel Malda de l'Alberta, et Mark Van Dieten et Paul Groen de l'Ontario, ont eu l'occasion de visiter les établissements Aviagen en Alabama en septembre. Après la visite, les candidats ont présenté un compte rendu de cette expérience unique. Au nom de l'ACPOIPC et des participants, nous remercions sincèrement Aviagen et son équipe de leur générosité et de leur hospitalité.

Les lauréats 2015 du prix du Producteur de l'année ont été Jack et Tracy Bosma de Bosma Chicken Farm Ltd. Le prix a été remis lors de la réunion de juillet des POIC à Vancouver (Colombie-Britannique).

Le fait que nous n'ayons reçu aucune œuvre pour le concours annuel de dessins a été évident au moment des fêtes de fin d'année car nos cartes de Noël n'avaient pas la touche unique et originale habituelle des talentueux artistes qui appartiennent à la grande famille de l'ACPOIPC. Nous proposerons à nouveau le programme en 2016.

Cordialement,

Jeff Regier  
Président



Jeff Regier, président, Saskatchewan

### Composition :

Jeff Regier, président, Saskatchewan  
Robert Massé, vice-président, Québec  
Joe Neels, Colombie-Britannique  
Gary Van Klei, Alberta  
Murray Klassen, Manitoba  
Cheryl Firby, Ontario

## Rapport de l'Association canadienne des producteurs d'oeufs d'incubation de poulet à chair



Les lauréats du prix du Producteur  
de l'année, Jack et Tracy Bosma de  
Bosma Chicken Farm Ltd. acceptent  
le prix remis par Jeff Regier,  
président de l'ACPOIC.



Le bénéficiaire de la bourse 2015  
de recherche sur les reproducteurs  
de poulet à chair de l'ACPOIPC –  
Aitor Arrazola



Les jeunes agriculteurs  
2015 de l'ACPOIPC  
Mark Van Dieten, Paul Groen  
et Rachel Malda



# Rapport du Comité de gestion de la production

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

## Concentré sur l'atteinte de nos objectifs

### Soin des animaux

Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) reste le chef de file national pour le soin et le bien-être des animaux d'élevage au Canada. Son processus d'élaboration des codes a orienté l'examen et l'actualisation en cours de l'ébauche de Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons. Grâce à la participation de tous les membres du comité du code, dont les POIC, l'ébauche de Code a été disponible pour commentaires publics du 5 octobre au 4 décembre 2015. Le comité va examiner les commentaires reçus au cours du premier trimestre de 2016.

Les POIC s'engagent à mettre en œuvre des normes strictes de soin des animaux pour les producteurs d'œufs d'incubation de poulet de chair. Il est essentiel de parvenir à un équilibre entre les données scientifiques et le côté pratique pour concevoir des codes crédibles pour la volaille. La version définitive du Code de pratiques de la volaille devrait paraître en juin 2016 et servira de fondement au Programme de soins pour les animaux des POIC.



Dean Penner, Président, Manitoba

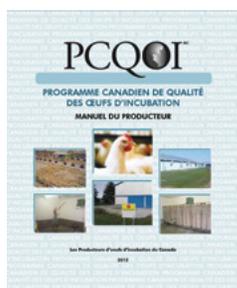
## PCQOI<sup>MC</sup>

En 2015, l'une de nos réalisations les plus importantes a été l'issue positive de l'examen technique, partie 2, de l'ACIA pour notre programme de salubrité des aliments à la ferme (PSAF) : le Programme canadien de qualité des œufs d'incubation (PCQOI<sup>MC</sup>). L'équipe de l'examen technique des systèmes de gestion dirigée par l'ACIA a examiné le guide de gestion du PCQOI<sup>MC</sup> et la documentation connexe, et a estimé qu'ils respectent les *Exigences du gouvernement relatives au Guide de gestion d'un programme national de salubrité des aliments*.



L'ACIA remet la Lettre d'achèvement de l'examen, partie 2 aux POIC. De g. à dr. : Tim Mellor, ACIA; Jennifer Miner, ACIA; Viki Sikur, POIC; Mylène Rochon, ACIA; Iliyan Staykov, ACIA

C'est une étape importante pour obtenir la reconnaissance officielle du PCQOI<sup>MC</sup> dans le cadre du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments (PRSA) de l'ACIA. Les prochaines étapes comprennent la mise en œuvre du Guide de gestion et son évaluation par une tierce partie afin de vérifier qu'il a été mis en œuvre de façon efficace et uniforme.



Le manuel du producteur du PCQOI<sup>MC</sup> a été actualisé en 2015 en collaboration avec les producteurs et les offices provinciaux dans le cadre de l'examen régulier. Les modifications ont été approuvées par l'ACIA qui s'est assuré que le programme restait techniquement solide. Ce sont les protocoles de biosécurité, de manipulation et de qualité des œufs, et d'utilisation des antibiotiques qui ont surtout fait l'objet des derniers changements. On va continuer à examiner et mettre à jour le PCQOI<sup>MC</sup> régulièrement en vue de son amélioration constante.

### Initiative relative à l'utilisation des antibiotiques de catégorie I

Les POIC, ainsi que le reste de l'industrie canadienne de la volaille, adhèrent à une démarche de l'ensemble de l'industrie visant à prouver qu'on utilise les antibiotiques de façon responsable dans le

## Rapport du Comité de gestion de la production

secteur avicole. Depuis le 15 mai 2015, l'utilisation des antibiotiques de catégorie I à titre préventif n'est plus permise chez les poussins et dindonneaux issus de parents reproducteurs. Cette décision a été prise à la suite de l'interdiction de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I dans les établissements de production d'œufs d'incubation de poulet de chair, chez les oiseaux de chair commerciaux (poulets et dindons), chez les poules pondeuses et dans les couvoirs en 2014, et du fait de l'attention constante accordée à l'échelle internationale par les gouvernements et les compagnies à la résistance aux antimicrobiens. Il est indispensable que les producteurs continuent à améliorer leurs pratiques de gestion à la ferme et prouvent qu'ils le font, comme l'exige le PCQO<sup>MC</sup>.

### Ressources relatives à la santé et au bien-être des animaux

Les POIC continuent à signaler aux producteurs des possibilités d'obtenir des ressources sur les questions de santé et de bien-être des animaux. En collaboration avec les groupes avicoles nationaux et les services de divulgation (du Poultry Industry Council, par exemple), les POIC s'efforcent de répondre aux besoins d'information sur les questions qui ont un effet sur les producteurs comme le transport, l'euthanasie et l'utilisation responsable des antibiotiques.

En septembre 2015, le cours de formation des vérificateurs du bien-être de la volaille de la Professional Animal Auditor Certification Organization (PAACO, l'organisation de certification professionnelle des vérificateurs des animaux) qui a été donné à Woodstock (Ontario) a fait salle comble. L'intérêt et la demande de vérificateurs qualifiés du bien-être des animaux ne cessent de croître.

### Atténuation des risques

Les épisodes d'influenza aviaire (IA) de 2015 ont présenté un défi de taille à l'industrie avicole canadienne. La capacité de limiter autant que possible la propagation de l'IA au Canada montre bien l'importance accordée par les producteurs d'œufs d'incubation à la prévention et à la préparation. Les POIC ont en outre participé à l'examen de la Norme nationale de biosécurité pour les fermes avicoles et du Guide général du producteur de l'ACIA, ainsi qu'à la conception de messages sur les risques relatifs à l'IA à l'intention des producteurs et des vétérinaires, sous la direction du Conseil consultatif sur la biosécurité aviaire (CCBA). Le rendement des investissements faits pour atténuer les répercussions des éventuels problèmes de santé et de bien-être des oiseaux dépasse largement le coût des interventions et du rétablissement. L'insistance sur le respect permanent de normes de biosécurité strictes, le soutien des efforts de surveillance et le financement des travaux de recherche pertinents continueront à équiper l'industrie avicole canadienne et à lui permettre de se prendre en charge.

### Collaboration avec les parties prenantes

Les POIC participent toujours à l'élaboration du régime et du programme canadiens relatifs aux troupeaux fournisseurs de couvoirs et sont également membres du Groupe de travail, né de la fusion récente de l'initiative sur *Salmonella enteritidis* (SE) et de celle sur la réduction des agents pathogènes, qui a été créé pour s'occuper de la mise en œuvre, dans l'industrie avicole canadienne, de la *Stratégie nationale pour le contrôle de la maladie chez l'humain causée par Salmonella Enteritidis (SE) provenant de la volaille au Canada*. On pense que ces deux initiatives auront des implications importantes pour les producteurs d'œufs d'incubation de poulet de chair. Notre but est d'assurer la salubrité des aliments et d'appliquer à la ferme des pratiques exemplaires de production qui soient efficaces et réalistes.

Cordialement,



Dean Penner  
Président

#### Composition :

Dean Penner, président, Manitoba  
Calvin Breukelman, Colombie-Britannique  
Dennis Wickersham, Alberta  
Henk van Steenberg, Saskatchewan  
Dick Ottens, Ontario  
Gyslain Loyer, Québec

## Rapport du Comité avisur

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada



L'industrie canadienne des œufs d'incubation de poulet de chair a entamé l'année 2015 au milieu d'une flambée d'influenza aviaire (IA) hautement pathogène qui avait frappé plusieurs exploitations avicoles de la C.B. et de divers États américains en décembre 2014; d'autres élevages ont par la suite été touchés en Ontario. Les répercussions de ces épisodes d'IA sur la production d'œufs d'incubation sont restées un souci de premier plan tout au long d'une année qui allait s'avérer très bonne pour l'industrie canadienne du poulet.

En mars, l'économie canadienne a continué sur la lancée de l'année précédente puisqu'on prévoit une croissance annuelle du PIB de 2,25 % pour 2015 et de 2,50 % pour 2016. Alors que la consommation de poulet par habitant avait progressé de 3,6 % en 2014, la consommation apparente intérieure a augmenté en janvier 2015 de 4,4 % par rapport à l'année précédente, ce qui constitue une autre preuve que le poulet est resté l'un des principaux choix des consommateurs. En dépit des flambées d'IA, l'offre d'œufs d'incubation et de poussins pour le marché canadien est restée suffisante. Compte tenu des perspectives des viandes concurrentes et de la possibilité têt apparente d'une forte croissance de la demande de poulet en 2015, on a recommandé de réviser la production estimative 2015 de poulet à 1 097 Mkg, ce qui représente une augmentation de 2,8 % par rapport à celle de 2014 (de 1 067,2 Mkg). Pour 2016, parce qu'on s'attend à ce que le marché reste positif à moyen terme, on a recommandé une production initiale de poulet de 1 124 Mkg, soit 2,5 % de plus que pour 2015.

En juillet, l'économie canadienne montrait des signes de fatigue dus aux effets persistants de la faiblesse du prix du pétrole, à la baisse du dollar canadien et à la réduction de la croissance estimative du PIB de 2015 et 2016. Les producteurs de poulets à griller ont accepté de passer de 2,5 % à 3 % la cible pour le moyen terme. Dans l'intervalle, la consommation apparente intérieure de mai avait augmenté de 3,7 % et la consommation de poulet par habitant avait progressé de près d'un kilogramme par rapport à l'année précédente. De plus, la flambée d'IA aux É.-U. n'a pas eu d'effet notable sur l'offre de reproducteurs de poulet à chair ni sur la production de poulets à griller. Plusieurs facteurs positifs étayaient une forte croissance de l'industrie du poulet en 2015, d'où la recommandation de production finale 2015 de poulet de 1 102 Mkg, 3,2 % de plus que la production 2014 (1 067,6 Mkg) et 5 Mkg de plus que le volume prévu en mars. Pour 2016, on a recommandé une production de poulet révisée de 1 135 Mkg, soit 3,0 % de plus que pour 2015 et 11 Mkg de plus que le volume prévu en mars. On a aussi estimé qu'une croissance annuelle de la production de poulet de l'ordre de 2 % était raisonnable si les tendances actuelles et futures des secteurs des viandes concurrentes se maintenaient en 2017 et au-delà.



Dean Penner, Président, Manitoba

## Rapport du Comité avisur

En novembre, il y a eu un affaiblissement de l'économie canadienne et les prévisions concernant la croissance du PIB ont été réduites à 1,0 % pour 2015 et à 2,0 % pour 2016, la persistance de la faiblesse du coût de l'énergie et de l'inflation ainsi qu'une nouvelle baisse du dollar canadien. Les prix des viandes concurrentes ont continué à jouer en faveur de l'industrie du poulet, mais les prévisions voulaient que les produits du bœuf et du porc soient plus concurrentiels que le poulet en 2016. Dans l'intervalle, la consommation apparente intérieure de poulet jusqu'à la fin octobre avait augmenté de 4,3 % tandis que la croissance de la consommation de poulet par habitant était restée inchangée à 3,3 % au-dessus de celle de l'année précédente. Pour 2016, les signaux économiques qui pointaient à l'horizon étaient mitigés, mais on a estimé que les prix relativement faibles et stables des aliments, allant de pair avec une forte demande des consommateurs, jouaient en faveur d'une perspective de forte croissance de la demande de poulet dans l'année à venir. C'est ainsi qu'on a recommandé de réviser la production de poulet 2016 à 1 139 Mkg, soit 3,6 % de plus que la production 2015 (de 1 099,5 Mkg) et 4 Mkg de plus que le volume prévu en juillet.

Cordialement,



Dean Penner  
Président

*Composition :*

Dean Penner, président, Manitoba  
Jeff Regier, ACPOIPC  
Christian Trottier, CCTOV  
Ernie Silveri, FCC  
Jan Rus, PPC  
Robert DeValk, ACSV  
Mathieu Boucher, AAC  
Guy Giroux, AMC



## Rapport du Comité des finances

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada



Trois réunions ont eu lieu au cours de l'année pour examiner la situation et les politiques financières des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC).

En 2015, les recettes se sont élevées à 2,10 millions de dollars et les dépenses à 2,24 millions de dollars, d'où un déficit de 0,14 million de dollars. Les recettes réelles ont dépassé de près de 0,04 million de dollars les prévisions budgétaires 2015. Les dépenses réelles ont été nettement supérieures aux 2,19 millions de dollars prévus dans le budget surtout du fait des frais supplémentaires engagés pour trouver une solution au problème entourant l'allocation. Les administrateurs des POIC ont continué à s'efforcer tout au long de l'année de réduire de façon importante leurs frais de réunion et de déplacement.

Le budget 2016, présenté et accepté en novembre, prévoit des recettes de 2,18 millions de dollars, des dépenses de 2,12 millions de dollars, d'où un excédent de 0,06 million de dollars. Les recettes 2016 prévues au budget devraient augmenter de 0,08 million de dollars par rapport aux recettes réelles de l'an dernier et les dépenses diminuer de 0,12 million de dollars surtout parce que le problème de l'allocation a abouti à une entente de principe. Le PCQOI<sup>MC</sup> exige en permanence des ressources et on consacre aussi beaucoup de temps et de ressources à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme de soin des animaux. Les dépenses correspondant aux frais engagés pour les bureaux sont inférieures parce qu'on ne prévoit pas de projets importants pour le bâtiment. On pense que les autres dépenses augmenteront selon le taux d'inflation.

Lors de l'assemblée générale annuelle 2015, le cabinet Welch LLP a été à nouveau désigné pour procéder à l'audit de la fin de l'exercice 2015.

Cordialement,

Henk van Steenberg  
Président



Henk van Steenberg, Président,  
Saskatchewan

*Composition :*

Henk van Steenberg, président, Saskatchewan  
Dennis Wickersham, Alberta  
Dean Penner, Manitoba  
Dick Ottens, Ontario  
Christian Trottier, FCC

# Rapport du Comité de la recherche

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada



La recherche nous aide à comprendre si nos pratiques actuelles sont indiquées ou si des améliorations sont nécessaires, et elle peut nous orienter vers des solutions novatrices. Chaque année, les membres nous soumettent des questions de recherche que leur pose l'industrie des œufs d'incubation de poulet de chair de leur région.

Les questions qui suivent constituent la base des priorités nationales de recherche 2015 des POIC

(N.B. : les sujets en **caractères gras** sont les grandes priorités) :



Cheryl Firby, Présidente, Ontario

## 1. Salubrité des aliments

- a. Solutions de remplacement aux antimicrobiens
- b. Lavage des œufs / désinfection des œufs
  - Désinfection mécanique
  - Efficacité
    - Par ex. H<sub>2</sub>O<sub>2</sub>, l'ammonium quaternaire, la lumière ultraviolette
  - Quel effet une désinfection appropriée a-t-elle sur la qualité des poussins?
  - Serait-ce une solution envisageable pour les pénuries périodiques que connaît l'industrie?
  - Méthode : Lutte contre *Salmonella*
  - Fumigation
- c. Taille des œufs
  - Possibilité de mettre en incubation des œufs de moins de 52 grammes au besoin
  - Quel est le plus gros œuf acceptable : 75 grammes ou plus?
  - Facteurs pouvant contribuer à la grosse taille des œufs de la fin de la ponte

## 2. Lutte contre *Salmonella*

- a. Vaccination (méthodes et efficacité)
- b. Lutte générale
- c. Sources d'infection
- d. Différences pouvant exister entre les bâtiments (type de construction, matériaux, isolation, volume d'air, angle par rapport au soleil (rayons infrarouges))
- e. Qu'est-ce qui est transféré au poussin? Comment l'incubation des œufs touche-t-elle les cellules de *Salmonella*?
- f. Stratégies à adopter à la ferme pour réduire et prévenir *Salmonella* lorsque les oiseaux sont en production

## 3. Bien-être des reproducteurs

- a. Densité de peuplement
- b. Méthodes d'euthanasie pour les oiseaux de moins de 3 kg, y compris l'étourdissement avec une pression atmosphérique basse (LAPS)
- c. Programmes de restriction alimentaire
- d. Mortalité/longévité des mâles, y compris l'influence de la conception du bâtiment, des systèmes d'alimentation ou les influences génétiques

## Rapport du Comité de la recherche

4. Mortalité précoce des reproductrices (tétanie calcique)
5. Recherche environnementale
  - a. Contrôle de l'ammoniac
  - b. Effets d'un contrôle inadéquat de la température dans les véhicules de transport des œufs, y compris la transpiration des œufs et le lien avec les œufs pourris après que les œufs quittent la ferme.
6. Santé et maladies aviaires
  - a. Syndrome du poussin blanc
7. Recherche axée sur la production
  - a. Moyens d'augmenter la fertilité

Ces priorités et questions sont transmises à la communauté des chercheurs dans le but de fournir des réponses aux producteurs. Les POIC, à titre de membres fondateurs du Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC), s'assurent que l'industrie des œufs d'incubation de poulet à chair participe aux discussions nationales sur la recherche avicole. Le CRAC a réussi à multiplier les contributions par quatre environ en obtenant des fonds de contrepartie du gouvernement et l'aide financière de l'industrie. La grappe scientifique de la volaille, administrée par le CRAC et soutenue par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), compte dix-sept projets portant sur la santé et le bien-être de la volaille, les solutions de rechange aux antibiotiques et la gérance de l'environnement.

Les POIC et le CRAC contribuent à un projet de l'Université de Guelph sur les autres stratégies possibles d'alimentation des reproducteurs de poulet à chair. De plus, les POIC contribuent à une étude sur un système d'alimentation de précision des reproducteurs de poulet à chair à l'Université de l'Alberta, ainsi qu'à une étude sur l'effet du jeûne sur la morphologie et l'absorption intestinales des poussins, dans le cadre du transport des poussins, à l'Université de Montréal.

On échange également des idées concernant le travail utile qui est effectué dans les régions, ainsi que l'information sur les études en cours et les activités réalisées dans les provinces qui pourraient être profitables aux producteurs.

La collaboration avec la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et d'autres partenaires se poursuit en vue de trouver des moyens pour se doter d'un cadre national solide pour la recherche avicole.

Cordialement,



Cheryl Firby  
Présidente



*Composition :*

Cheryl Firby, présidente, Ontario  
Joe Neels, Colombie-Britannique  
Gary Van Klei, Alberta  
Jeff Regier, Saskatchewan  
Murray Klassen, Manitoba  
Robert Massé, Québec



## Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

### Suppléants



*De gauche à droite:*

Jeff Regier, Saskatchewan;  
Murray Klassen, Manitoba;  
Glen Taschuk, FCC;  
Robert Massé, Québec;  
Garry Van Klei, Alberta;  
Joe Neels, Colombie-Britannique

*Absente :*

Cheryl Firby, Ontario  
Gord Hastie, FCC

### Gérants des provinces



*De gauche à droite:*

Stephanie Nelson,  
Colombie-Britannique;  
Bob Smook, Alberta;  
Clinton Monchuk,  
Saskatchewan;  
Wayne Hiltz, Manitoba;  
Bob Guy, Ontario;  
Pierre Belleau, Québec



## Permanents des POIC



*De gauche à droite:*  
Victoria Sikur, agente de la salubrité des aliments;  
Joy Edstron, comptable;  
Giuseppe Caminiti, directeur exécutif;  
Sophie Neveux, agente du bien-être des animaux;  
Nicole Duval, administratrice de bureau;  
Tim Nikita, Économiste

## Représentant de l'OMC



Charles Akande  
Représentant des producteurs canadiens de produits laitiers, d'oeufs et de volailles à l'OMC Genève (Suisse)



**ÉTATS FINANCIERS**  
**De**  
**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**  
**Pour l'exercice clos le**  
**31 DÉCEMBRE 2015**



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

INDEX AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2015

	<u>Page</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	2
ÉTAT DES RÉSULTATS	3
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	4
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	6 - 10



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gouvernement du Canada, Conseil des produits agricoles du Canada et aux membres de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la Direction pour les états financiers*

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario  
Le 17 février 2016.

Welch LLP - Chartered Professional Accountants  
123 Slater Street, 3<sup>rd</sup> floor, Ottawa, ON K1P 5H2  
T: 613 236 9191 F: 613 236 8258 W: welchllp.com  
An Independent Member of BKR International



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2015

États financiers au 31 décembre 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	53 524 \$	54 438 \$
Placements à court terme - note 4	877 813	1 125 000
Débiteurs	464 309	337 225
Charges payées d'avance	<u>30 195</u>	<u>31 503</u>
	<u>1 425 841</u>	<u>1 548 166</u>
<b>IMMOBILISATIONS</b>		
Terrain et bâtiment - note 5	586 448	602 736
Autres - note 6	-	1 254
	<u>586 448</u>	<u>603 990</u>
	<u>2 012 289</u> \$	<u>2 152 156</u> \$
<b><u>PASSIF ET ACTIF NET</u></b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	132 840 \$	108 281 \$
Sommes à remettre à l'État	8 723	21 924
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice - note 5	<u>10 840</u>	<u>10 243</u>
	152 403	140 448
<b>DETTE À LONG TERME</b> - note 5	<u>288 120</u>	<u>298 960</u>
	<u>440 523</u>	<u>439 408</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Grevé d'affectations d'origine interne pour indemnités éventuelles	163 192	148 396
Non grevé d'affectations	<u>1 408 574</u>	<u>1 564 352</u>
	<u>1 571 766</u>	<u>1 712 748</u>
	<u>2 012 289</u> \$	<u>2 152 156</u> \$

Signé au nom du Conseil:

Jack Greydanus, Président

Calvin Breukelman, Vice-Président

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP<sup>®</sup>

An Independent Member of BKR International

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015



États financiers au 31 décembre 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>REVENUS</b>		
Redevances	2 091 073 \$	1 891 657 \$
Intérêts	<u>11 901</u>	<u>12 752</u>
	<u>2 102 974</u>	<u>1 904 409</u>
<b>DÉPENSES</b>		
Amortissement	17 542	19 066
Frais d'occupation	40 330	47 300
Honoraires des administrateurs et frais des participants	488 315	379 024
Intérêts sur la dette à long terme	11 300	11 854
Réunions	76 139	62 876
Cotisations	63 191	43 056
Frais d'administration et de bureau	191 329	132 664
Honoraires professionnels	270 379	172 969
Recherche	81 283	65 505
Salaires, avantages sociaux et déplacements	782 355	720 510
Frais de commerce	117 340	69 123
Traduction et interprétation	<u>104 453</u>	<u>78 986</u>
	<u>2 243 956</u>	<u>1 802 933</u>
<b>REVENUS NETS (DÉPENSES NETTES)</b>	<u>(140 982) \$</u>	<u>101 476 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP<sup>®</sup>

An Independent Member of BKR International



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA  
 ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>			<u>2014</u>
	Grevé d'affectations d'origine interne pour indemnités éventuelles	Non grevé d'affectations	Total	Total
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	148 396 \$	1 564 352 \$	1 712 748 \$	1 611 272 \$
<b>REVENUS NETS (DÉPENSES NETTES)</b>	-	(140 982)	(140 982)	101 476
<b>GREVÉ D'AFFECTIONS D'ORIGINE INTERNE - note 7</b>	<u>14 796</u>	<u>(14 796)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>163 192 \$</u>	<u>1 408 574 \$</u>	<u>1 571 766 \$</u>	<u>1 712 748 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015



États financiers au 31 décembre 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE TIRÉS DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Revenus nets (dépenses nettes)	(140 982) \$	101 476 \$
Ajustement pour l'amortissement	<u>17 542</u>	<u>19 066</u>
	(123 440)	120 542
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	(127 084)	8 338
Charges payées d'avance	1 308	(14 247)
Créditeurs et charges à payer	24 559	(24 947)
Sommes à remettre à l'État	<u>(13 201)</u>	<u>8 541</u>
	<u>(237 858)</u>	<u>98 227</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE TIRÉS DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	(877 813)	(1 125 000)
Échéance de placements	<u>1 125 000</u>	<u>1 005 000</u>
	<u>247 187</u>	<u>(120 000)</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE TIRÉS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Versements sur la dette à long terme	<u>(10 243)</u>	<u>(9 690)</u>
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE</b>	(914)	(31 463)
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>54 438</u>	<u>85 901</u>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>53 524</u> \$	<u>54 438</u> \$

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP<sup>®</sup>

An Independent Member of BKR International



## LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

#### 1. ORGANISATION ET OBJECTIF

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (l'Organisation) fut constituée en personne morale conformément à la Loi sur les offices des produits agricoles.

L'Organisation a pour objectifs d'assurer la croissance et la rentabilité durables de l'industrie des œufs d'incubation de poulet à chair du Canada de façon à accroître son efficacité et sa compétitivité et à garantir à l'industrie canadienne du poulet un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulet à chair de qualité.

L'Organisation est un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et en tant que tel est exonérée de l'impôt sur le revenu.

#### 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

##### *Méthodes comptables*

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

##### *Constatation des revenus*

L'Organisation reçoit des redevances selon le nombre d'œufs d'incubation commercialisés au cours d'échanges intra-provinciaux, inter-provinciaux et d'exportation. Les redevances sont constatées comme produit dans la période où elles sont gagnées.

L'Organisation comptabilise ses contributions selon la méthode du report. Selon cette méthode, les contributions grevées d'affectations sont reconnues aux revenus durant l'exercice au cours duquel les dépenses afférentes sont constatées. Les contributions non grevées d'affectations sont reconnues au revenu lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut être estimé de façon satisfaisante et si leur perception est relativement assurée.

Les autres sources de revenus sont reconnues sur la base de la comptabilité d'exercice.

##### *Instruments financiers*

##### *Évaluation des instruments financiers*

L'encaisse et les placements à court terme sont évalués à la juste valeur à la date des états financiers.

Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût après amortissement à la date des états financiers.

##### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction liés aux acquisitions ou dispositions de placements sont capitalisés aux coûts d'acquisition ou réduisent les produits de disposition.



## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - suite

### *Investissement dans des biens en co-propriété*

L'Organisation comptabilise ses investissements dans des biens en co-propriété en utilisant la méthode de consolidation par intégration proportionnelle. Selon cette méthode, la part de l'Organisation des actifs, passifs, revenus, dépenses et flux de trésorerie des biens en co-propriété est inscrite dans ces états financiers.

### *Immobilisations et amortissement afférent*

Les immobilisations sont inscrites au coût.

Les immobilisations sont amorties en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation aux taux annuels suivants:

Bâtiment	40 ans
Équipement et ameublement de bureau	5 ans
Équipement électronique	3 ans

### *Utilisation d'estimations*

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants comptabilisés pour les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et sur la divulgation des actifs et passifs éventuels en date des états financiers ainsi que sur les montants comptabilisés pour les revenus et les dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations importantes comprennent la durée de vie utile des immobilisations de l'Organisation, la valeur de réalisation nette des débiteurs et le montant des charges à payer.

## 3. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Organisation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse qui suit donne un aperçu des concentrations de risques auxquels l'Organisation peut être soumise au 31 décembre 2015.

L'Organisation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés dans la gestion de ses risques.

### *Risque de crédit*

L'Organisation est sujette au risque de crédit résultant de la possibilité que les parties liées pourraient faire défaut à leurs obligations financières. Le risque de crédit maximum auquel pourrait faire face l'Organisation est la somme de la valeur aux livres de son encaisse, ses placements à court terme et ses débiteurs. L'encaisse et les placements à court terme de l'Organisation sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et donc, la direction estime que le risque rattaché à ces instruments est minime. L'Organisation gère le risque de crédit en révisant la recouvrabilité de ses débiteurs classés par échéance mensuelle et en faisant un suivi sur les montants en souffrance. La direction juge que tous les débiteurs à la fin de l'exercice sont récupérables et n'a pas jugé nécessaire d'inscrire une provision pour mauvaise créance.



## LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

#### EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

### 3. INSTRUMENTS FINANCIERS - suite

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. L'Organisation rencontre ses exigences de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en conservant des actifs pouvant être liquidés facilement.

#### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché comprend le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

#### *i) Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Les instruments financiers de l'Organisation sont tous en devise canadienne et l'Organisation opère principalement en dollars canadiens. Par conséquent, la direction estime que l'Organisation n'est pas sujette à un risque de change important.

#### *ii) Risque du taux d'intérêt*

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

L'Organisation est sujette au risque du taux d'intérêt en raison de ses placements à court terme et de sa dette à long terme. Les placements à court terme de l'Organisation comprennent des montants déposés auprès d'institutions financières qui portent intérêts au taux du marché et la dette à long terme de l'Organisation porte intérêts à taux fixe jusqu'en 2017.

#### *iii) Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les prix du marché (autres que ceux qui surviennent des risque des taux de change ou des taux d'intérêts), que ces changements soit causés par des facteurs spécifiques à l'instrument individuel ou à son émetteur ou bien encore à des facteurs affectant tous les instruments similaires sur le marché.

L'Organisation n'est pas sujette au risque de prix autre.

#### *Changement dans l'analyse des risques*

Il n'y a eu aucun changement dans les niveaux l'exposition aux risques de l'Organisation depuis l'exercice précédent.

**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015**



**4. PLACEMENTS À COURT TERME**

Les placements à court terme sont comme suit:

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Certificats de placement garanti encaissables portant intérêt au taux de 1,05 à 1,15% et venant à échéance à différentes dates en 2016.	<u>877 813</u> \$	<u>1 125 000</u> \$

Les placements sont gérés par le conseil d'administration en consultation avec les conseillers financiers de l'Organisation. L'Organisation limite ses placements à ce qui est permis selon la Loi sur les offices des produits agricoles. Ces limites restreignent l'Organisation à seulement investir l'argent qui est en sa possession ou qu'elle contrôle et qui n'est pas requis immédiatement pour financer ses opérations. De plus, la Loi exige que les placements soient dans des titres du Gouvernement du Canada ou garantis par le Gouvernement du Canada.

**5. IMMOBILISATIONS - TERRAIN ET BÂTIMENT**

**Terrain et bâtiment**

L'Organisation possède un intérêt de 8,02%, comme co-proprétaire avec les Producteurs d'œufs du Canada, les Producteurs laitiers du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture, dans une propriété située au 21 rue Florence, Ottawa, Ontario, où se situe le bureau de l'Organisation.

La quote-part de l'Organisation du coût et de l'amortissement cumulé est comme suit:

	2015		2014	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	54 135 \$	- \$	54 135 \$	- \$
Bâtiment	<u>651 519</u>	<u>119 206</u>	<u>651 519</u>	<u>102 918</u>
	705 654	<u>119 206</u> \$	705 654	<u>102 918</u> \$
Moins l'amortissement cumulé	<u>119 206</u>		<u>102 918</u>	
Valeur comptable nette	<u>586 448</u> \$		<u>602 736</u> \$	

**Dette à long terme**

L'Organisation est responsable pour sa part proportionnelle de la dette à long terme payable à la Banque de Montréal. La part de l'Organisation du capital à payer au 31 décembre 2015 est comme suit:

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Dette à long terme portant intérêt à 5,68%, payable en versements mensuels de 2 296 \$ composés de capital et d'intérêt venant à échéance le 30 novembre 2017	298 960 \$	309 203 \$
Moins portion à court terme	<u>10 840</u>	<u>10 243</u>
	<u>288 120</u> \$	<u>298 960</u> \$

La part de l'Organisation des paiements en capital au cours des prochaines années est comme suit:

2016	10 840 \$
2017	288 120

L'Organisation et les autres co-proprétaires ont conjointement et solidairement signé l'hypothèque et l'Organisation est donc éventuellement responsable pour la part de l'hypothèque à payer attribuée aux autres co-proprétaires s'ils devaient faire défaut à leur engagement financier. Le solde de l'hypothèque à payer attribuée aux autres co-proprétaires au 31 décembre 2015 est de 3 429 075 \$.



## LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

6. **IMMOBILISATIONS - AUTRES**

Immobilisations - autres est composé de:

	2015		2014	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>
Équipement et ameublement de bureau	34 634 \$	34 634 \$	34 634 \$	34 634 \$
Équipement électronique	35 013	35 013	36 174	34 920
	<u>69 647</u>	<u>69 647</u> \$	<u>70 808</u>	<u>69 554</u> \$
Moins l'amortissement cumulé	<u>69 647</u>		<u>69 554</u>	
Valeur comptable nette	<u>-</u> \$		<u>1 254</u> \$	

7. **GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNE**

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a grevé d'affectations d'origine interne, un montant de 14 796 \$ (2014 - 14 602 \$) pour des indemnités éventuelles.

8. **ENTENTE DE PARTAGE DES COÛTS**

L'Organisation partage des bureaux et certains coûts liés aux employés avec les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture. Chaque organisation assume sa part proportionnelle de ces coûts.

9. **ENGAGEMENTS**

L'Organisation maintient une entente de location pour certaines de ses pièces d'équipement qui à échéance le 24 novembre 2016. Les paiements futurs minimums selon cette entente sont comme suit:

2016	1 918 \$
------	----------